



**Programme des  
Nations Unies pour  
l'environnement**



Distr.  
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/56/53  
10 octobre 2008

FRANÇAIS  
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITE EXECUTIF  
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS  
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL  
Cinquante-sixième réunion  
Doha, 8-12 novembre 2008

**PROPOSITION DE PROJET: EX-RÉPUBLIQUE YUGOSLAVE DE MACEDOINE**

Le présent document comporte les observations et la recommandation du Secrétariat du Fonds sur la proposition de projet suivante :

Élimination

- Plan de gestion de l'élimination finale des CFC (quatrième tranche)

ONUDI

## FICHE D'EVALUATION DE PROJET – PROJETS PLURIANNUELS

### Ex-République yougoslave de Macédoine

<b>(I) TITRE DU PROJET</b>	<b>ORGANISME:</b>
Plan d'élimination de CFC	ONU/ODI

<b>(II) DERNIERES DONNEES DE L'ARTICLE 7 (Tonnes PAO)</b>				<b>ANNEE: 2007</b>	
CFC: 0	CTC: 0	Halons: 0	MB: 0	TCA: 0	

<b>(III) DERNIERES DONNEES SECTORIELLES DU PROGRAMME DE PAYS (Tonnes PAO)</b>											<b>ANNEE: 2007</b>		
Substances	Aérosols	Mousses	Halons	Refrigération		Solvants	Agents de transformation	Inhalateurs a doseur	Utilisation de laboratoire	Bromure de méthyle		Gonflage de tabac	Total Sector Consumption
				Fabrication	Services d'entretien					QPS	Non QPS		
CFC													0.
CTC													0.
Halons													0.
Methyl Bromide													0.
TCA													0.

<b>(IV) DONNEES DU PROJET</b>			2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Total
<b>Limites de la consommation du Protocole de Montréal</b>		CFC	519.7	259.9	259.9	78.	78.	78.	78.	0.
<b>Consommation maximale permise (Tonnes PAO)</b>		CFC	49.3	25.	15.	10.	5.	0.	0.	
<b>Coûts de projet (\$US)</b>	ONU/ODI	Coûts de projet		154,210.	79,871.	15,000.	15,000.	15,000.		279,081.
		Coûts de soutien		11,566.	5,990.	1,125.	1,125.	1,125.		20,931.
<b>Total des fonds approuvés en principe (\$US)</b>		Coûts de projet		154,210.	79,871.	15,000.	15,000.	15,000.		279,081.
		Coûts de soutien		11,566.	5,990.	1,125.	1,125.	1,125.		20,931.
<b>Total des fonds débloqués par le Comité exécutif (\$US)</b>		Coûts de projet		154,210.	79,871.	15,000.	0.	0.		249,081.
		Coûts de soutien		11,566.	5,990.	1,125.	0.	0.		18,681.
<b>Total des fonds demandés pour l'année en cours (\$US)</b>		Coûts de projet					15,000.			15,000.
		Coûts de soutien					1,125.			1,125.

<b>(V) RECOMMANDATION DU SECRETARIAT:</b>	<b>Approbation générale</b>
---	-----------------------------

QPS: Applications sanitaires préalables à l'expédition

Non-QPS: Applications autres que sanitaires et préalables à l'expédition

## DESCRIPTION DU PROJET

1. Au nom du gouvernement de l'Ex-République yougoslave de Macédoine, l'ONUDI a soumis la quatrième tranche du plan de gestion de l'élimination finale (PGEF) des CFC, pour examen par le Comité exécutif à sa 56<sup>e</sup> réunion. Le montant total demandé est de 15 000 \$US, plus les coûts d'appui d'agence de 1 125 \$SU.

### Contexte

2. Le plan de gestion de l'élimination finale (PGEF) des CFC pour l'Ex-République yougoslave de Macédoine a été approuvé en avril 2005, à la 45<sup>e</sup> réunion du Comité exécutif. Le financement total approuvé en principe était de 279 081 \$US, plus les coûts d'appui d'agence de 20 931 \$US. L'objectif du plan est de permettre au gouvernement de l'Ex-République yougoslave de Macédoine d'éliminer sa consommation de CFC, en particulier dans les secteurs de l'entretien en réfrigération et en climatisation, avant le 31 décembre 2008. Pour atteindre cet objectif, une série d'activités d'investissements et ne portant pas sur des investissements, d'assistance technique et de renforcement des capacités, seront et sont actuellement mises en œuvre par l'ONUDI.

### Rapport de vérification

3. Aux termes de l'Accord, la limite de la consommation annuelle pour 2007 est 10 tonnes PAO. L'ONUDI a soumis un rapport de vérification pour 2007 qui décrit le cadre institutionnel et juridique pour l'introduction des quotas d'importation, le contrôle des importations et le système de permis. Le gouvernement a fixé le quota d'importation pour 2007 à 10 tonnes PAO. Chaque année, il est demandé à travers la presse, à tous les importateurs intéressés, de soumettre leur demande de permis d'importation de CFC pour l'année suivante. Aucune demande pour l'importation de CFC n'avait été enregistrée pour 2007. Il ressort des données fournies par le Bureau national de l'ozone et le Bureau des douanes, qu'il n'y a pas eu d'importation de CFC dans le pays en 2007. L'Ex-République yougoslave de Macédoine disposant pas d'installations de production de CFC, la consommation de CFC du pays était nulle.

### Programmes annuels

4. L'ONUDI a soumis un rapport sur la mise en œuvre du programme annuel 2007-2008. Il y a longtemps que le gouvernement de l'Ex-République yougoslave de Macédoine a doté le pays d'un système d'importation des SAO et d'équipements contenant des SAO. Depuis 2005, un système a été mis en place pour imposer des taxes environnementales sur les importations des SAO et des marchandises contenant ces substances. En 2006, le gouvernement a introduit une loi interdisant les importations d'équipements de réfrigération usagés. En 2007, le programme de mise en œuvre a mis l'accent sur la poursuite de la formation et de l'accréditation des techniciens d'entretien en réfrigération, la livraison de l'équipement de récupération et de recyclage, et la formation des agents des douanes. Deux cours de formation supplémentaires pour les techniciens d'entretien en réfrigération ont été organisés au cours de la période en revue. Le nombre total de techniciens formés et accrédités a atteint 227. Deux derniers ateliers de formation ont été organisés aux postes de frontière pour les agents des douanes. Au total, 103 agents des douanes ont été formés et ont reçu leur diplôme. La dernière cargaison d'équipements et de trousseaux d'entretien pour la récupération et le recyclage a été livrée pour les centres de formation et les ateliers sur l'entretien. Le rapport périodique fournit une liste des écoles professionnelles et des ateliers d'entretien en réfrigération avec leurs adresses et l'inventaire des équipements qui leur ont été fournis dans le cadre du programme du PGEF.

5. La prochaine tranche est évaluée à 15 000 \$US et couvre la gestion, la surveillance, la vérification et le rapport, en vue du maintien de la conformité aux objectifs spécifiés dans le Protocole de Montréal et l'Accord.

## **OBSERVATIONS ET RECOMMANDATION DU SECRÉTARIAT**

### **OBSERVATIONS**

6. Le Secrétariat a pris note que le gouvernement de l'Ex-République yougoslave de Macédoine a soumis son rapport 2007 sur la consommation des CFC, au Secrétariat du Fonds (dans le cadre du programme de pays) et au Secrétariat de l'ozone (en vertu de l'Article 7 du Protocole de Montréal). Le Secrétariat a également pris note que la consommation des CFC en 2007 était de zéro tonne PAO, de loin inférieure à la consommation maximum admissible pour l'année en question stipulée dans l'Accord).

7. Le rapport de vérification couvre tous les domaines requis et confirme la consommation zéro pour l'année 2007. Le rapport de vérification prend note de la mise en œuvre des recommandations contenues dans le rapport précédent sur l'introduction de la loi interdisant les importations des CFC et d'équipements contenant des CFC à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009. Les deux lois sont déjà en place. Il est indiqué dans le rapport de vérification que l'Administration des douanes n'a pas un accès direct à la base des données sur les SAO établie dans le Bureau national de l'ozone. Le Secrétariat a demandé des éclaircissements sur les mesures qui sont prévues pour faciliter l'accès à la base des données. L'ONUDI a expliqué que le retard dans l'accès de l'Administration des douanes à la base des données était dû à la relocation du Bureau des douanes dans un autre bâtiment et que les installations de connections requises seront bientôt effectuées.

8. Le programme de travail annuel 2007 a été mis en œuvre de manière satisfaisante. Les activités prévues pour l'Ex-République yougoslave de Macédoine pour les années à venir portent exclusivement sur la surveillance.

### **RECOMMANDATION**

9. Le Secrétariat du Fonds recommande l'approbation globale de la quatrième tranche du PGEF pour l'Ex République yougoslave de Macédoine, avec les coûts d'appui associés, aux niveaux de financement indiqués dans le tableau ci-dessous:

	<b>Titre du projet</b>	<b>Financemen t du projet (\$US)</b>	<b>Coût d'appui (\$US)</b>	<b>Agence d'exécution</b>
a)	Plan de gestion de l'élimination finale (PGEF) des CFC (quatrième tranche)	15 000	1 125	ONUDI

-----